

Description de la structure

Les stations de la Drôme, situées dans le massif du Vercors et dans la vallée du Diois, regroupent en hiver 3 domaines de ski alpin (Font d'Urle, Col de Rousset, Lus-la-Jarjatte) et 5 domaines de ski nordique (Herbouilly, Font d'Urle, Vassieux, Le Grand Echaillon et Lus-la-Jarjatte) ainsi que deux domaines de loisirs en été (Col de Rousset et Valdrôme).

Depuis juin 2018, le Département a transféré leur gestion à un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « les Stations de la Drôme ». Le siège social est situé à La Chapelle en Vercors et les bureaux administratifs à Valence.

Les équipements en fonction :

- Col de Rousset : 1 Télésiège , 7 téléskis, 2 cordes basses, 1 tapis, une luge sur rail
- Font d'urle : 8 téléskis, 1 corde basse, et 2 tapis.
- Lus la jarjatte avec 4 téléskis, 1 corde.
- Val Drôme (en été) 1 télési

Positionnement du poste dans la structure

Le poste à pourvoir s'inscrit dans le cadre de l'exploitation du site du Col de Rousset et en coopération avec les agents intervenant sur les autres sites.

Le profil du poste:

Rattaché au Directeur des stations du Vercors Drômois et sous l'autorité du chef d'exploitation, vous intervenez en tant qu'adjoint au Chef d'Exploitation des Remontées Mécaniques.

A ce titre, vos missions consisteront à :

- 1 - organiser et assurer
 - l'entretien, la maintenance, le dépannage et l'exploitation des appareils de remontées mécaniques.
 - La maintenance des infrastructures, le suivi des installations, les contrôles et la conformité réglementaire.
- 2 – gérer et mettre en œuvre conformément à la réglementation (SGS, RM1, plan d'évacuation)
 - Le programme d'entretien et d'amélioration technique des remontées mécaniques.
 - Le système de sécurité SGS des remontées mécaniques
 - Les process de situations d'urgence en respectant la sécurité des clients et des équipes. (Plan d'évacuation)
- 3 – Coordonner l'exécution des missions du personnel technique et d'exploitation conformément aux décisions de la Direction et aux obligations réglementaires.
- 4 – Assurer la suppléance du Chef d'exploitation en cas d'absence.

Le profil de candidat(e):

Issu(e) d'une formation technique, vous justifiez d'une expérience de 2 ans minimum dans les remontées mécaniques. Vous connaissez l'environnement des domaines skiables.

Votre formation, votre expérience, votre sens des relations humaines et votre esprit collaboratif seront des atouts pour répondre aux missions d'encadrement d'équipe d'exploitation et de maintenance dans les missions quotidiennes opérationnelles sur site.

Une bonne connaissance des procédures réglementaires et de sécurité propres aux domaines skiables et aux remontées mécaniques ainsi qu'une parfaite maîtrise pour leur mise en œuvre est exigée pour ce poste afin de garantir la sécurité des agents de l'EPIC tout comme de la clientèle.

L'exercice des missions en extérieur sur les 4 saisons requiert des aptitudes physiques pour un travail soumis aux conditions climatiques. La pratique du ski est un pré requis sur ce poste au regard des interventions sur le domaine skiable.

Qualifications / formations :

- Bac + 2 BTS (IUT) électrotechnique ou expérience professionnelle a minima de 2 ans sur des postes similaires d'exploitation de domaine skiable
- Réglementation RM
- Habilitation travail en hauteur, électricité, CACES – en vigueur
- CQP ou permis TSD – en vigueur
- Permis B et BE (voir C) – en vigueur

Conditions de travail

Conditions d'exercice : Week-end, environnement extérieur, travail en hauteur
Type : CDD ou CDI
Date de recrutement : 1er Juin 2020
Durée de travail : 35 Heures/semaine
Amplitude horaire : annualisée en fonction de la période d'activité
Lieu de travail : Stations de la Drôme
Déplacement professionnel : Oui avec véhicule professionnel
Véhicule de fonction ou de service : non fourni
Salaires mensuel brut obligatoire : Convention collective DSF (prise en compte expérience)

Merci d'adresser votre candidature avec une lettre de motivation ainsi qu'un CV avec copie de vos habilitations et permis– uniquement par MAIL avec accusé de réception – avant le 4 mai 2020 à Monsieur le Président de l'EPIC Les Stations de la Drôme.

Adresse

Mail : jcharre@ladrome.fr
moboussier@ladrome.fr